n°POL2025/25

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

COMMUNE de BINDERNHEIM

ARRETE MUNICIPAL

Règlementant temporairement la circulation et le stationnement à l'occasion du déplacement du poteau d'incendie 13 rue du Postweg

Le Maire de la Commune de Bindernheim

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1 à L 2212-1 et L 2212-2 ;

Vu Le Code Pénal et notamment ses article R 610-5 et 131-13 ;

Vu la demande de l'entreprise SDEA de BENFELD en date du 06/10/2025 ;

Considérant que les travaux du déplacement du poteau d'incendie, nécessitent de réglementer la circulation et le stationnement au 13 rue du Postweg.

ARRETE

Article 1 : l'arrêté entrera en vigueur à compter du lundi 13 au vendredi 17 octobre 2025 inclus.

Article 2 : le stationnement sera interdit au droit du chantier. L'intervention est prévue avec des véhicules de plus de 7,5 Tonnes. La circulation sera limitée à 30 km/h avec rétrécissement de chaussée. Le dépassement des véhicules, autre que les deux roues, est interdit.

Article 3 : La signalisation ainsi que les mesures de sécurité seront à la charge du SDEA. Les panneaux de signalisation mis en place pour les besoins du chantier devront être solidement attachés. Les supports mobiles devront être lestés à leur base par une masse constituée de matériaux non agressifs, par rapport à la sécurité routière.

Article 4 : Le SDEA prendra toutes les dispositions nécessaires afin que la collecte des ordures ménagères puisse se faire normalement et dans de bonnes conditions (bac jaune le lundi semaine paire / bac gris les mercredis).

Article 5 : les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois en vigueur.

Article 6 : Le présent arrêté sera inscrit au registre communal et publié selon l'usage local. Ampliation en sera adressée

- SDEA de BENFELD
- M. le Sous-Préfet de Sélestat-Erstein
- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Marckolsheim/Sundhouse
- La Brigade Verte
- M. le Chef de la section locale des sapeurs- pompiers
-

Bindernheim, le 6 octobre 2025

MAIRIE DE BINDERNHEIM (Bas-Rhin)

Le Maire,
Christian MEMHELD